Pétition soumise à la Chambre des communes

ATTENDU QU'à certains endroits, Postes Canada remplace le service de livraison à domicile par un service de livraison à des boîtes postales communautaires;

ATTENDU QUE les ménages visés par ce changement se sont fait dire que les boîtes postales communautaires risquaient moins d'être l'objet de vandalisme et de vol que les boîtes aux lettres résidentielles;

ATTENDU QUE les boîtes postales communautaires ne sont pas plus sûres que les boîtes aux lettres résidentielles et entraînent des problèmes liés à l'accessibilité, aux rebuts, à l'accumulation de neige et à l'environnement;

ATTENDU QUE Postes Canada, pour des raisons de coûts, préfère livrer le courrier à des boîtes postales communautaires, et ce, malgré les millions de dollars qu'elle réalise tous les ans et qu'elle pourrait investir dans le maintien et l'expansion du service de livraison à domicile;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le gouvernement du Canada veille à ce que Postes Canada cesse de faire peur aux gens pour qu'ils acceptent les boîtes postales communautaires et à ce que la société d'État continue d'offrir le service de livraison à domicile aux résidents.

Signature (Apposez votre signature. N'écrivez pas en lettres moulées.)	**Adresse** (Indiquez votre adresse au complet ou seulement votre ville et province.)

Produit par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Retournez au : 377, rue Bank, Ottawa (Ontario), K2P 1Y3
scfp 1979-sepb 225